

# SOULLANS mag

20  
TERRE  
DE JEUX  
24

# SOULLANS

Ce certificat atteste  
de l'obtention du label  
**Terre De Jeux 2024**  
par la commune de **Soullans**.



TONY ESTANGUET, Président de PARIS 2024

## VIE MUNICIPALE

### L'ACTU DE VOTRE COMMUNE

- Réhabilitation de l'ancienne scierie en un futur lotissement de 53 logements 01
- Investir pour des équipements plus écologiques 02
- Le musée Charles Milcendeau s'ancre dans le temps 03
- Des nouvelles de deux chantiers d'ampleur 04

### VIE CITOYENNE

- À Soullans, on conjugue la solidarité sous toutes ses formes 05
- Soullans, Terre de Jeux 06
- En savoir plus sur les clubs sportifs de la commune 07
- À la bibliothèque de Soullans, il y a tout ce que vous voulez 09
- À l'accueil de loisirs, un nouvel été de camps et d'activités 10

### VIE MUNICIPALE

- Délibérations du conseil municipal 11
- Le budget de votre commune 14

### DOSSIER

- Soullans se révèle, à travers les âges 16

### L'ACTU DES ÉCOLES

- Bienvenue à la nouvelle école primaire publique Charles Milcendeau 18

### INFOS PRATIQUES

- Saison culturelle 19
- Animations à la bibliothèque 20
- Agenda des manifestations 21
- Adresses utiles 23
- Répertoire des associations 24

### Mairie de Soullans

- Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS
- Tél. 02 51 68 00 24
- Site internet : [www.soullans.fr](http://www.soullans.fr)
- Adresse mail : [contact@soullans.fr](mailto:contact@soullans.fr)

### Horaires d'ouverture

- De 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 le samedi
- Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.

Directeur de la publication : Jean-Michel ROUILLÉ - Rédaction : Pierre-Yves BULTEAU.  
Crédit photos : Communauté communes Océan-Marais de Monts, Mairie de Soullans.  
Création et impression : Imprimerie JAUFFRIT LE POIRÉ-SUR-VIE.

## Chers amis soullandais

Ce premier semestre a été marqué par de nombreux événements au sein de notre commune, tout d'abord avec la sortie progressive de la pandémie, de cette situation sanitaire inédite, qui nous a tous perturbés dans notre quotidien. Nous avons dû nous adapter, pour assurer une continuité de service au sein de notre collectivité, et notamment auprès de nos aînés en résidence aux « Châtaigniers ». Cela me permet de saluer et de remercier l'ensemble du personnel, mairie et Ehpad pour leur engagement au service des soullandais.

Renforcer la qualité de vie dans notre environnement, créer les conditions pour l'attractivité, passent obligatoirement par l'aménagement de notre espace public. C'est en se plongeant dans quelques photos anciennes que l'on mesure les possibilités d'agencement de ces espaces et lieux d'échanges.

Il est essentiel, et je le pense au plus profond de moi, de retrouver du sens à notre environnement. Tous ces changements agrémentent désormais nos places : Place de Gaulle, Place Jean-Yole, Place de la Mairie et maintenant c'est au tour de l'îlot de l'église. A chaque fois que nous imaginons un projet, c'est pour une meilleure accessibilité à nos commerces, mais également pour les personnes à mobilité réduite. Les lieux de rencontre ne sont pas anodins car ils participent à créer des échanges, à se connaître, à participer à la vie de la cité.

Les réunions du Conseil des Sages, sont tout autant un moment propice aux échanges, et je sais combien l'on peut compter sur le dynamisme des sages dans les différentes commissions.

L'autre fait marquant de ce premier semestre fut le 40<sup>e</sup> anniversaire du Musée « Charles Milcendeau ». Quel bel hommage rendu à Charles Milcendeau, dans ce cadre verdoyant, façonné par le

monde paysan et si cher à ce peintre voyageur. Charles est né le 18 juillet 1872 à Soullans, Place Jean Yole, où son père était aubergiste et y tenait un bureau de tabac. C'est en 1891 qu'il part à Paris pour suivre les cours de l'Académie Julian, puis est admis à l'école Nationale des Beaux-Arts à Paris. Il y rencontre Gustave Moreau, maître du courant symbolique, qui accepte de lui enseigner le dessin, la peinture et le goût du voyage. Il se lie d'amitié avec Raoult et Matisse.

C'est sous l'impulsion de M. Jean Crochet, maire, avec son conseil municipal, qu'ils décident d'acheter le « Bois Durand » en 1976. Par arrêté, le conseil municipal décide d'y créer le Musée « Charles Milcendeau » qui fut inauguré le 27 mai 1982 sous la présidence de Georges Henri Rivière, conseiller permanent international des Musées.

Un autre dossier, qui nous tient particulièrement à cœur va se concrétiser, dans sa phase étude de projet à l'automne, celui de la Plaine des sports. Le nouveau terrain de football devrait se réaliser à l'automne pour être praticable à la saison prochaine. Quant au projet du complexe multisports, les appels d'offres sont programmés avant l'hiver prochain. Ce sont des équipements structurants permettant de proposer de nouvelles activités.

Pour finir mon propos, je réaffirme ici, qu'avec mon équipe municipale, nous continuerons de porter nos projets pour que notre ville de Soullans soit toujours plus attractive avec le souci d'offrir un cadre de vie le plus agréable.

Je vous souhaite un bel été.

JEAN-MICHEL ROUILLÉ  
Maire de Soullans



# Un futur lotissement à Soullans

## Sur le site de l'ancienne scierie, l'arrivée de 53 nouveaux logements

**Rachetée par l'Etablissement Public Foncier de Vendée, cette friche industrielle va devoir être dépolluée avant que la mairie ne lance officiellement les procédures de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement de ce futur lotissement.**

La nouvelle de la réhabilitation du Clos de la Scierie, en 53 parcelles, dont un îlot de douze logements sociaux, a de quoi susciter bien des envies. De l'avis des promoteurs immobiliers, Soullans est idéalement placée, à quelques encablures des communes littorales de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Jean-de-Monts et Saint-Hilaire-de-Riez. Sans oublier sa proximité directe avec Challans.

Dans un contexte généralisé de hausse des prix du foncier, le conseil municipal reste vigilant quant à la garantie d'un prix

plancher accessible aux primo-accédants. *« Une collectivité n'a pas pour objectif de se substituer à un aménageur privé, explique-t-on du côté de la délégation municipale à l'urbanisme. Pour autant, nous pouvons mettre en place une politique de régulation des prix, en faveur de l'accueil de nouvelles familles. »*

### Une mixité de population.

Cette régulation de l'accès au foncier n'a qu'un objectif : favoriser une mixité de la population sur une commune en pleine évolution. *« Nous devons rester tout autant attentifs à des dépôts de permis portés par une tranche d'âge au pouvoir d'achat confortable qu'aux jeunes couples avec enfants »,* précise-t-on encore du côté de la mairie. Cette philosophie du *« bien-vivre à Soullans pour que chacun y trouve sa place »* n'est pas un vain mot dans une commune mettant tout en œuvre, depuis des années, pour accueillir dignement les primo-accédants.

Modernisation des équipements sportifs et de l'accueil périscolaire, commerces de proximité accessibles et maintien des services publics... Autant d'arguments qui font que ce nouveau lotissement bien situé près des écoles et du centre ville est très attendu.

### Choix du maître-d'œuvre, fin 2022.

Concernant la réhabilitation du site de l'ancienne scierie, il faudra pourtant être encore un peu patient. Propriété de l'Etablissement Public Foncier de Vendée, cette friche industrielle de plus de 2 hectares va devoir être dépolluée avant que la commune ne puisse en faire l'acquisition et lancer un appel à maîtrise d'ouvrage, dont le choix du lauréat devrait avoir lieu, fin 2022.

Une fois la maîtrise d'ouvrage entérinée, l'aménagement du Clos de la Scierie passera entièrement sous gestion communale. C'est alors, seulement, que ces 53 parcelles en entrée de bourg, deviendront accessibles à l'achat.



© 2022 - BENOÎT GADÉ / BY.THEWAY.FR

Crédit mairie de Soullans

## Arrivée de la fibre, ateliers municipaux et éclairage public Investir pour des équipements plus performants et écologiques

Inauguration d'un espace de travail pour les agents municipaux et diminution du temps de l'éclairage public. Rapide tour d'horizon des récents travaux engagés par la municipalité.

### Vendée numérique : déploiement de la fibre, fin 2022.

C'est un vaste chantier, dont *Soullans Mag* vous a déjà parlé dans son édition de janvier 2021. Après une première phase de déploiement de 75 000 prises, réalisée entre 2017 et 2020, le vaste projet de couverture à 100% de la Vendée par la fibre optique se poursuit. Un coup d'accélérateur a été donné ces derniers mois. L'objectif de ce plan « Vendée numérique » étant de déployer 285 000 prises supplémentaires d'ici à 2023.

Confiée à la société Altitude Infra, cette part du marché public est en bonne voie. Suite à de récentes études de conception, d'exécution et de réalisation des derniers travaux, le tirage des câbles sur Soullans devrait s'achever fin novembre, début décembre, au plus tard. Il est possible de suivre l'avancée des travaux sur le site : [www.vendeenumérique.fr](http://www.vendeenumérique.fr)

### Ateliers municipaux : une salle de réunion opérationnelle.

On vous en parlait également dans le dernier *Soullans Mag*, les travaux d'aménagement de cet espace convivial ont pris fin, au printemps.

Équipée de tables et de chaises hautes, cette nouvelle salle de réunion permettra aux neuf agents de la commune de pouvoir s'y retrouver, lors de réunions d'équipe. Une kitchenette attenante offrira même, à celles et ceux qui le veulent, un espace de déjeuner et de détente.

Cette salle a trouvé sa place dans les bâtiments déjà existants des ateliers municipaux. Imaginé pour offrir de meilleures conditions de travail aux agents de la commune, ce nouvel espace sert également de lieu de convivialité et autres missions.



Salle de réunions - Ateliers municipaux  
(Crédit mairie de Soullans)



kitchenette ateliers municipaux  
(Crédit mairie de Soullans)

### Éclairage public : une gestion davantage écologique.

Vu l'explosion des prix en matière d'énergie et parce qu'il n'y a aucun intérêt à éclairer les étoiles, la commune a décidé de modifier les horaires de l'éclairage public. Alors qu'ils restaient visibles toute la nuit, les axes permanents de Soullans seront éteints, le soir à 22h30, et rallumés à partir de 6h du matin. Idem avec le reste de l'éclairage des rues de la commune. Un gain économique de 11 000 € qui pourront être réinvestis dans d'autres projets municipaux.

## 40 ans de patrimoine culturel à Soullans

# Le musée Charles Milcendeau s'ancre dans le temps

Achetée en 1976 par les élus de l'époque, l'ancienne maison du peintre est devenue un lieu de culture, dès 1982. Quarante ans plus tard, la bâtisse fait aujourd'hui partie des musées de France. L'actuelle municipalité a voulu marquer cet anniversaire d'une pierre blanche en mettant 25 nouvelles œuvres de Milcendeau à disposition des visiteurs.

La commune de Soullans a défendu l'idée d'une reconversion de la maison du Bois-Durand en musée dédié à Charles Milcendeau dès 1976.

Il fallait beaucoup d'audace de la part des élus pour faire accepter l'acquisition de ce bien et le transformer en musée, la culture n'avait pas la place qu'elle occupe aujourd'hui dans notre quotidien.

Le rôle d'un édile ne s'arrête pas à la gestion logistique et administrative de sa ville. Parfois, il faut savoir regarder plus loin. Se projeter dans le temps. Ainsi, Jean-Michel Rouillé n'avait sûrement jamais imaginé acquérir, un jour, des œuvres d'art au nom de la collectivité. C'est pourtant bien ce qui s'est passé, en ce mardi 18 janvier 2022, quand le maire de Soullans a assisté à une vente aux enchères d'œuvres de Milcendeau, cédées par les descendants du collectionneur nantais Alain Jammes d'Ayzac.

« *Je n'aurais pas pensé que ce rôle m'amènerait un jour dans une salle de ventes* », reconnaît Jean-Michel Rouillé, suite à l'acquisition de 25 nouvelles toiles du célèbre peintre soullandais pour la somme de 37 933,28 €.

Un achat qui s'est réalisé en partenariat avec la communauté de communes et le conseil avisé de Christophe Vital. Ancien conservateur départemental des musées et spécialiste des œuvres de Milcendeau, ce dernier a non seulement accepté d'aider la municipalité dans son repérage des tableaux mais a également accepté d'accompagner le maire de Soullans, à Nantes.

### Dans les pas de Matisse et de Moreau.

À cette acquisition, agréée par le ministère de la Culture, s'ajoute celle de six œuvres achetées par le Conseil Départemental de la Vendée. Le Département qui souhaite ainsi valoriser le patrimoine culturel vendéen, parmi lequel comptent bien évidemment les œuvres de Charles Milcendeau.

Né à Soullans, en 1872, celui qui deviendra ensuite portraitiste des habitants du marais a fait ses études à La Roche-sur-Yon avant de rejoindre l'académie des Beaux-arts du Louvres et d'y rencontrer les illustres Gustave Moreau et Henri Matisse. Sur les conseils de Moreau, justement, Milcendeau

revient s'installer à Soullans pour y croquer la vie des maraichins. En 1905, le peintre achète l'actuelle maison du Bois-Durand, aujourd'hui transformée en musée.

### Le Fourbe et le Portrait de l'artiste polaire.

150 ans séparent la naissance de Milcendeau de l'anniversaire des 40 ans du musée qui porte son nom. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir les œuvres de cette figure du patrimoine soullandais. « *Je souhaite profiter des 40 ans du musée pour permettre aux visiteurs du Bois-Durand de s'approprier les nouvelles œuvres acquises, telles que Le Fourbe ou le Portrait de l'artiste polaire* », précise le maire. « *Alain Jammes avait apprécié en Charles Milcendeau l'homme et le peintre, organisant une exposition plusieurs années après la mort de l'artiste. À notre tour de contribuer à cette transmission du patrimoine* », conclut Monsieur Le Maire qui ajoute : « *Je suis fier de voir accrochée une œuvre de Charles Milcendeau dans la salle du conseil* ».



Les 40 ans du musée (Crédit mairie de Soullans)



Concert spectacle Flok Engrenages (Crédit mairie de Soullans)

## Îlot de l'église et terrain de foot

# Des nouvelles de deux chantiers d'ampleur

La mise en valeur du centre-bourg et l'accessibilité de la Plaine des sports, au plus grand nombre, se poursuivent. Retour sur l'avancée de ces deux chantiers.

### Îlot de l'église.

Après la déconstruction des murs et de l'ancienne bâtisse, les 3 500 m<sup>2</sup> du site ont été entièrement nettoyés. Ce chantier de démolition va ainsi permettre la réalisation de dix-huit nouvelles places de stationnement, jouxtant la place Ledesma. Ainsi que la mise en valeur de cette église au style néogothique à trois nefs, cela grâce à un éclairage de tous les côtés.

En vue d'habiller les murs restants et le bâtiment du Secours Catholique attenant, un rideau végétal va être installé, à l'arrière des commerces. Côté route, ce sont les marches du monument aux morts qui ont été refaites. Sans oublier, la pose de pavés.

Dans la continuité de ce chantier, côté nord, le muret du monument aux morts, a été découpé. De nouvelles grilles ouvrantes en fer forgé seront installées. Cela pour permettre aux cérémonies de se dérouler du côté de la salle Saint-Hilaire. Un axe davantage sécurisant pour les participants.

Grâce à ce muret rabaisé et le long duquel des végétaux seront plantés, la visibilité de la rue Milcendeau vers la place Ledesma sera meilleure. Les promeneurs venant de l'EHPAD pourront se rendre en toute sécurité dans le centre, en longeant le presbytère puis le monument aux morts et l'église.



Crédit mairie de Soullans



Crédit mairie de Soullans



Crédit mairie de Soullans

### Terrain de foot.

C'est un des derniers aménagements de la Plaine des sports avant que ce futur complexe sportif ne voit le jour avec, en ligne de mire, le label « Terre de Jeux 2024 ». Actuellement situé sur le site de construction de ce projet, un nouveau terrain de foot devrait prochainement sortir de terre.

Normalement achevé, pour le début de la saison 2022-2023, ce chantier comprend la création d'un terrain de foot enherbé. Des travaux auxquels vont s'ajouter l'aménagement d'un puits de forage avec ses équipements annexes ainsi que la mise en place d'un arrosage automatique et de clôtures.

Ce terrain recevra une homologation « T5 », permettant à la municipalité ainsi qu'au club « les Hirondelles Soullandaises » d'organiser et de recevoir des compétitions allant des niveaux seniors jusqu'en régionale 2.

# Bilan des actions du CCAS et de la municipalité À Soullans, on conjugue la solidarité sous toutes ses formes

**Solidarité avec l'Ukraine, ateliers numériques et de sécurité routière... Ces derniers mois, les nombreux acteurs de la générosité et de l'entraide soullandaises n'ont pas chômé.**

## Opération « Solidarité Ukraine ».

La municipalité a décidé de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine de la manière suivante :

- héberger des familles de réfugiés en mettant à disposition un logement,
- collecter du matériel en mettant en place tous les partenariats nécessaires,
- faire un don à Vendée-Ukraine de 4 354 €, soit 1 € par habitant.



« Rester solidaire face à une agression qui n'est pas tolérable. » Depuis le 12 mars, les élus et bénévoles sont restés mobilisés. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, ils ont d'abord tenu des permanences, deux demi-journées par semaine, au dépôt du Bureau d'Information Touristique de la commune, avant d'inviter chaque soullandais à venir remettre leurs dons, en mairie, aux horaires d'ouverture de celle-ci. Empaquetés, dans les quelques 120 cartons offerts par l'entreprise Smurfit Kappa Ouest, seuls les produits d'hygiène, de soins et de secours ainsi que des couvertures et lits de camp sont aujourd'hui collectés.

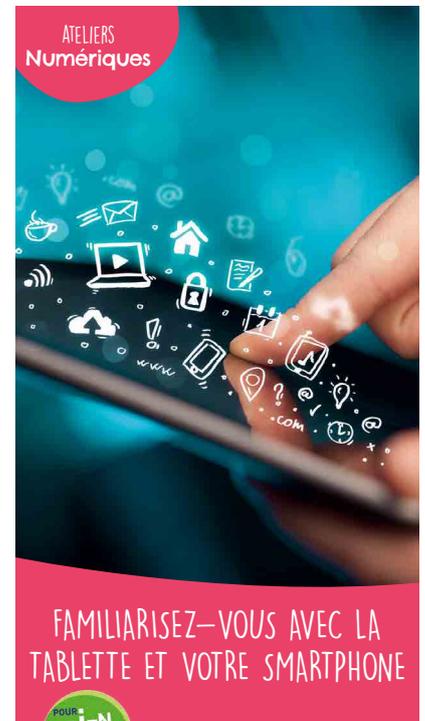
Cette générosité ne se résume pas à la seule collecte matérielle. Elle prend aussi la forme de l'accueil de deux familles chez des particuliers et de leurs enfants à l'école publique de la commune.



Crédit mairie de Soullans

## Ateliers numériques.

Il a suffi d'une proposition, lancée par l'Association santé, éducation et prévention des Pays de la Loire, pour que le CCAS saisisse la balle au bond et décide de mettre en place ces ateliers découverte à « l'utilisation numérique de base ». Gratuits pour la commune, en échange de la mise à disposition d'une salle et de la fibre, il en coûtera 10 € aux Soullandaises et Soullandais de plus de 60 ans qui aimeraient s'initier au maniement de la tablette et autres smartphones. Pour cela, rien de plus simple : il suffit de s'inscrire auprès de la mairie de Soullans au 02 51 68 00 24. Selon le nombre de personnes intéressées, des petits groupes de 6 personnes seront constitués, à partir de septembre. Une fois lancées, ces dix séances, de 2 h chacune, se dérouleront jusqu'à la fin de l'année.



## Sécurité routière.

Réviser de façon ludique les bases du permis de conduire et ses réflexes au volant, voici l'enjeu de ce nouveau stage de sécurité routière mis à disposition des Soullandaises et Soullandais de plus de 60 ans. « Sans jugement, ni évaluation », ces stages de conduite seront supervisés par un moniteur d'auto-école et devraient se dérouler dans une voiture électrique. Moyennant 5 €, les personnes intéressées par ce stage peuvent d'ores et déjà s'inscrire en mairie, toujours au 02 51 68 00 24. Prévu pour démarrer à la rentrée de septembre, ce stage se déroulera sur trois demi-journées.



Le CCAS de Soullans invitera les soullandais et soullandaises de 72 ans et plus pour un déjeuner spectacle, le mercredi 30 novembre 2022 à l'Espace Prévoirie.

## En lien avec les JO 2024 Soullans, terre de jeux

C'est un label qui a pour objectif de valoriser le dynamisme et l'engagement sportif sur la commune. Accompagné par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée (CDOS85), Soullans vient de mettre en place des actions écologiques, citoyennes et sportives, en lien avec les Jeux de Paris-2024.



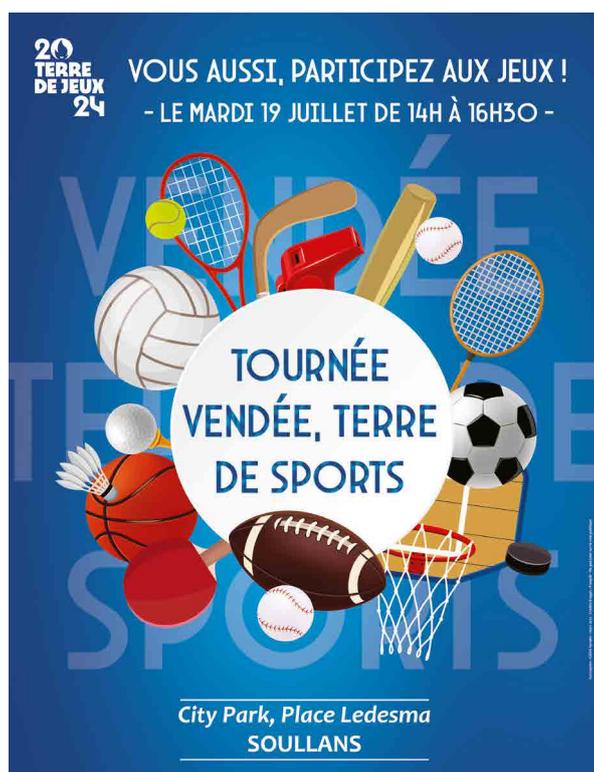
L'Olympisme a trois valeurs : l'excellence, le respect et l'amitié. Ces dernières constituent la base sur laquelle le Mouvement olympique fonde « ses activités de promotion du sport, de la culture et de l'éducation en vue d'un monde meilleur ». Avec le label « Terre de jeux », Soullans s'inscrit donc dans la lignée de ces valeurs et a déjà commencé à développer l'accès aux activités physiques et sportives à un plus grand nombre de ses habitants.

L'objectif de la municipalité étant de « créer une dynamique pour que tout un chacun puisse ressentir les émotions des Jeux et du sport en général ». Cette dynamique a été pensée en lien direct avec le CDOS85.

### Des balades « éco-sportives » et pique-nique « zéro déchet ».

Des premières actions ont déjà eu lieu. Comme la balade « éco-sportive » du mercredi 29 juin où chacun des participants a pu ainsi allier les bienfaits de la randonnée à la sensibilisation aux enjeux liés au développement durable. Durant cette balade, les jeunes élus du CME ont offert des gants aux participants afin de pouvoir ramasser les déchets sur les zones définies. Cette action s'est poursuivie par un pique-nique zéro déchet, avec distribution d'emballages à sandwich réutilisables.

“  
L'Olympisme a trois valeurs :  
l'excellence, le respect et l'amitié.  
”



### Une tournée d'été « Vendée Terre de Sports », le 19 juillet.

On le voit, ce label vise à un engagement citoyen du plus grand nombre : des particuliers comme des adhérents à une association sportive ou non. Les membres du Conseil des Sages se sentent tout autant mobilisés sur ces enjeux que leurs jeunes collègues du CME.

Une dynamique associative et citoyenne dont la commune aura besoin pour lancer et faire vivre la grande tournée d'été « Vendée Terre de Sports ». À cette occasion, les intervenants du CDOS85 animeront un village des Jeux.

De 10h à 12h, les enfants de l'accueil de loisirs profiteront pleinement de cet espace qui leur sera réservé. Puis de 14h jusqu'à 16h30, le village sportif sera ouvert à tous.

#### Plus d'infos

Après de la mairie ☎ 02 51 68 00 24  
[www.soullans.fr](http://www.soullans.fr) ✉ [contact@soullans.fr](mailto:contact@soullans.fr)

## Soullans, label « Terre de Jeux »

# En savoir plus sur les clubs sportifs de la commune

Dans la dynamique des Jeux Olympiques, les associations sportives soullandaises dressent leur carte d'identité et vous invitent à rejoindre leurs activités. Tour d'horizon des forces en présence.

### Les Hirondelles soullandaises Basket Club.

Le club trouve son origine, en 1908, dans un patronage créé pour œuvrer auprès des jeunes de la commune dans les domaines culturels, ludiques et sportifs. Au fil des années, ce patronage connaîtra diverses évolutions de ses statuts mais, c'est en 1957 que le club prend son envol en s'affiliant à la Fédération Française de Basketball. L'association change de nom et devient Les Hirondelles Soullandaises Basket Club, à partir de 1986.

Les missions du club sont de :

- Créer divers pôles (technique, communication, matériel, manifestations, mini-basket, sponsoring, tournoi)
- Pérenniser un emploi salarié à temps partiel
- Proposer aux licenciés des formations : arbitre club, table de marque / chronomètre

Depuis plusieurs saisons, les jeunes licenciés, désirant évoluer vers le poste de coaching/entraîneur, obtiennent différents niveaux de brevets fédéraux (enfants, jeunes, adultes) mis en place par la FFBB.

La longévité de l'association est uniquement due à la passion et à l'investissement des bénévoles qui ont toujours œuvré en faveur du basket.

Le HSBC compte, à ce jour, 165 licenciés dont 125 jeunes, c'est dire son dynamisme et son attractivité.

#### Plus d'infos

✉ [hirondellesbasket@hotmail.fr](mailto:hirondellesbasket@hotmail.fr)  
☎ 06 18 68 20 37



### Danse à deux.

L'association a été créée en 2007. Elle a pour but la pratique de la danse de salon. Les danses proposées sont les suivantes : valse viennoise ; valse anglaise (lente) ; paso doble ; cha-cha ; quickstep ; tango ; slowfox ; jive (rock and roll) ; rumba (bolero) ; samba ; salsa ; bachata et quelques danses en ligne, en fin d'entraînement.

L'activité s'adresse à des couples maîtrisant, au moins, quelques-unes de ces danses. Toute personne peut, sans inscription, participer à une séance.

Les entraînements ont lieu au foyer rural de Soullans, le mercredi à partir de 20h15.



#### Plus d'infos

Contactez le siège :  
✉ [danseadeux.soullans@gmail.com](mailto:danseadeux.soullans@gmail.com)

### Danses 2000.

Association de modern-jazz et de danse classique, comme son nom l'indique, Danses 2000 a été créée le 1<sup>er</sup> septembre 2000. Le bureau est composé de 5 personnes, il suffit de lire le planning ci-dessous pour s'inscrire aux activités du club. A noter que les cours de pilate et d'abdos fessiers sont, aujourd'hui, remplacés par du renforcement musculaire.

#### Planning des cours :

##### Mercredi : MAELIS

- 13h15-14h15 : classique à partir du CE1
- 14h15-15h30 : CE2/CM1/CM2
- Modern jazz
- 15h30-16h45 : Lycée Modern jazz
- 16h45-17h30 : Moyenne et grande section Modern jazz
- 17h30-18h45 : Collège Modern jazz
- 18h45-20h : Adultes Modern Jazz

##### Samedi : MAELIS

- Stage étudiantes 1 fois par mois

##### Vendredi : ISABELLE

- Yoga de 17h45 à 19h

#### Planning Zumba et yoga

##### Mardi soir :

- Zumba Kid juniors (6/12 ans) : 17h30-18h15
- Zumba Fitness : 18h15-19h15
- Pilates : 19h15-19h45
- Abdos fessiers : 19h45-20h15
- Zumba Fitness : 20h30-21h30



#### Plus d'infos

☎ 06 21 39 26 97



## Le club Les Hirondelles soullandaises Foot.

Fondé le 5 juin 1957, ce club avait pour but de « préparer au pays des hommes robustes ainsi que de vaillants soldats puis de créer, entre tous ces membres, des liens d'amitié et de solidarité ». Pour cela, les fondateurs ont développé « les forces physiques et morales des jeunes gens » grâce à l'emploi rationnel de la gymnastique, du tir et des sports ainsi que par la préparation militaire.

Aujourd'hui, le club compte 180 licenciés et son but est de promouvoir la pratique et le développement du football. Tous les ans, un tournoi jeunes des catégories U11 à U13 est organisé. Ce dernier accueille environ 32 équipes, avec près de 320 enfants y participant. En début de chaque année, le gala de foot se déroule à l'Espace Prévoirie.

Pour la première fois, cette année, un « inter-quartier » a été mis en place, le lendemain du tournoi jeunes. Cet autre moment convivial a réuni 24 équipes, toutes autant masculines que féminines. A noter, enfin, que le prochain repas du club aura lieu le samedi 8 octobre 2022, toujours à l'Espace Prévoirie.



Plus d'infos [hirondelles-soullandaises-foot.footeo.com](mailto:hirondelles-soullandaises-foot.footeo.com) 06 42 17 62 67

## La Gymnastique soullandaise.

Créée en 1980, cette association propose des activités telles que le yoga ; la gym d'entretien ; la gym tonique ; la gym douce ou encore la gym pilate. Cette dernière est une méthode de gymnastique douce qui vise à renforcer les chaînes musculaires profondes. Elle a pour but d'harmoniser la silhouette, de redécouvrir son corps afin de mieux le comprendre, et de ce fait, à mieux le contrôler. Cette méthode s'adresse donc à toutes et à tous, aux jeunes et aux moins jeunes, ainsi qu'aux jeunes mamans qui viennent d'accoucher. En 2021, le club comptait 190 adhérents. Pour celles et ceux qui souhaiteraient découvrir ses activités, la Gymnastique soullandaise propose plusieurs créneaux répartis sur la semaine. Les cours ont lieu au foyer rural.

### • Yoga

Lundi - 9h10/10h00 - Salle du Foyer Rural

### • Gym d'entretien

Lundi - 10h15/11h15 - Salle de sport n°2

### • Gym d'entretien

Lundi - 13h30/14h30 - Salle du Foyer Rural

### • Pilate

Mardi - 13h40/14h30 - Salle du Foyer Rural

### • Pilate

Mardi - 14h40/15h30 - Salle du Foyer Rural

### • Gym Tonique

Mercredi - 20h15/21h15 - Salle de sport n°2

### • Pilate

Jeudi - 9h00/9h50 - Salle du Foyer Rural

### • Gym douce / Pilate adapté

Vendredi - 10h30/11h20 - Salle du Foyer Rural

### • Pilate

Jeudi - 19h10/20h00 - Salle du Foyer Rural

### • Danse en ligne

Vendredi - 13h30/14h30 - Salle du Foyer Rural

### • Danse en ligne

Vendredi - 14h30/15h30 - Salle du Foyer Rural

### • Randonnée

Mercredi - 10h45/11h45



Plus d'infos 06 15 58 36 74

## La Pétanque soullandaise.

Fondé en 2001, ce club, aux adhérents flirtant avec les 70 ans de moyenne d'âge, a décidé de lancer une campagne d'information visant à montrer que ce sport est intergénérationnel et qu'il s'adresse aussi aux femmes qui représentent, aujourd'hui, un tiers des licenciés de la Pétanque soullandaise.

Le club accueille les pratiquants, les mercredis et les samedis après-midi, mais aussi chaque lundi, dès 14h, pour un concours amical ouvert à tous qui attire en moyenne 120 amateurs. Il existe même des concours en semi-noc-turne, tous les vendredis de l'été.



### Plus d'infos

06 82 33 06 37

[www.petanquesoullandaise.fr](http://www.petanquesoullandaise.fr)

## Le Tennis club soullandais.

La création de l'association date de 1979. La saison commence généralement à la mi-septembre et se termine vers la fin mai. Des cours adultes par niveau sont proposés ainsi que des cours pour les jeunes, organisés par tranche d'âge. Les cours sont répartis le lundi soir ; le mercredi après-midi ; le jeudi soir ; le samedi matin, par tranche d'1h à 1h30. Ils sont tous dispensés par un coach diplômé d'État.

Généralement, le club engage une équipe « Homme Senior » et une équipe « Femme Senior », lors du championnat d'hiver. Il arrive aussi que le club engage des équipes lors du championnat de printemps. Cela, en fonction de ce que propose la fédération.

À noter que le Tennis club soullandais organise, tous les ans, un tournoi à la Toussaint mais aussi un autre sur les vacances de février ainsi qu'un tournoi interclubs sur la période avril-juin, en lien avec Saint-Hilaire-de-Riez et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.



Plus d'infos [tennisclubsoullandais@gmail.com](mailto:tennisclubsoullandais@gmail.com) 06 24 38 78 01

# Un rendez-vous pour les familles

## À la bibliothèque de Soullans, il y a tout ce que vous voulez

Livres, jeux de société, activités autour de la lecture et même des expositions et des projections cinéma... La bibliothèque municipale n'est plus seulement un lieu d'emprunt mais bien de vie. À destination des grands comme des petits.

La période hivernale a été féconde en activités. Du spectacle « Le Réveil maman », proposé par le conteur vendéen Jérôme Aubineau à l'initiation au kamishibai, technique narrative japonaise aussi originale que captivante, la bibliothèque de Soullans offre une belle palette de découvertes aux Soullandais.

Derrière cette multitude de propositions, il y a la volonté municipale d'élargir les offres culturelles de ce lieu de vie. Expositions, journées dédiées et rencontres d'auteurs... Autant de rendez-vous concoctés autour d'un programme d'animation pensé pour toutes les tranches d'âge.

Sous cette impulsion nouvelle, la bibliothèque est devenue un endroit de partage et de rencontres où l'on peut passer un long moment à jouer en famille, autour d'une large gamme de jeux de société. Cet endroit de culture est aussi un lieu d'apprentissage. Ainsi, la dictée ludique y a même vu le jour, à l'occasion de la nuit de la lecture.

Autant d'activités à suivre, au gré des actualités de la bibliothèque, sur le site internet de la mairie ou sur le panneau d'affichage de la commune.



Animation à la bibliothèque « le réveil maman » (Crédit mairie de Soullans)

## Retour sur les activités du Conseil des Sages

Pour sa mise en place, les réunions du Conseil des Sages se sont succédées avec assiduité, fervor et fourmillement d'idées. Comme vous pourrez le lire, en page 10, les aînés ont rejoint les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants pour organiser un grand après-midi « jeux de société », Espace Prévoirie.

Dans la lignée de cette journée intergénérationnelle, les membres du Conseil des Sages ont pu échanger avec le Conseil des Sages de La Garnache et donner un peu de leur temps auprès des résidents de l'EHPAD des Châtaigniers.

Cette revue des activités ne serait pas tout à fait complète sans évoquer la mise en place des premières réunions « vocalises », en vue de la création d'une chorale des seniors, au sein des Châtaigniers. Tout comme la mise en place d'une réflexion, actuellement en cours, au sujet de la création d'un logo.

Une commission « patrimoine » a également vu le jour, et travaille actuellement sur les plaques commémoratives de Charles Milcendeau et de Léopold Robert, plus connu sous le nom de Jean Yole, lui aussi un enfant du pays.



# Jeux, camping, visites pédagogiques et balade en poneys À l'accueil de loisirs, un nouvel été de camps et d'activités



Comme l'année dernière, le gros des festivités se déroule tout au long de ce mois de juillet. Huit animateurs sont prévus pour encadrer trois camps et quatre sorties estivales. L'accueil des enfants s'étalera du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août.

## Les thèmes des animations de l'été.

- En juillet « Art'Attitude »
- En août « Vers l'infini et au-delà »

## Les camps.

- Du 11 au 13 juillet, les 5-6 ans se rendront au camping des « Petites maisons dans la prairie » de Sallertaine. Au menu des activités : chasse aux trésors, découverte de la ferme pédagogique attenante et balade en poney.
- Du 18 au 22 juillet, les 9-11 ans rejoindront le camping des Rouches de

Saint-Urbain. Au programme : initiation au paddle, sortie en canoë-kayak et visite de « la bourrine à Rosalie ».

- Du 26 au 29 juillet, les 7-8 ans camperont le long du lac d'Apremont, sur l'aire du Val-de-Vie, à Maché. Sorties programmées : « explore game », pêche à la ligne et randonnée sur les berges du lac.

## Les sorties.

- Le 21 juillet : visite de l'aquarium de Vendée, de Talmont-Saint-Hilaire.
- Le 28 juillet : journée jeux en plein air, au parc de la Sablière, de Challans.

- Le 11 août : journée en bord de mer, au parc des Dunes, de Brem-sur-Mer.
- Le 25 août : visite de l'Historial de la Vendée, aux Lucs-sur-Boulogne.

## Infos pratiques.

Les inscriptions se font sur le « Portail familles » <https://soullans.portail-familles.app/>. Plus d'informations auprès de l'accueil de loisirs au 02 51 55 11 66.

Il reste encore des places disponibles pour le mois d'août, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

## Retour sur les animations du Conseil Municipal des Enfants

Riche mandat du côté des activités du CME. Après deux années compliquées, les jeunes élus ont lancé une opération de recyclage des masques usagés. Courant février, cinq containers ont été déposés au niveau des deux écoles, de l'accueil de loisirs et de l'EHPAD de la commune. Une fois remplis, ils ont été pris en charge par la société Versoo qui les a recyclés en fines billes de plastique, servant notamment à aménager l'intérieur des bateaux de plaisance.

Cette opération de sensibilisation citoyenne a été couplée avec l'organisation d'une balade éco-sportive suivie, d'un pique-nique « zéro déchet » qui s'est déroulé le 29 juin en collaboration avec Terre de jeux 2024.

Du côté des actions intergénérationnelles, le CME s'est allié au Conseil des Sages pour organiser, le 20 mars dernier, une grande journée jeux de société, à l'Espace Prévoirie. Au menu des festivités, du partage et de la convivialité « autour de jeux de société divers et variés, à destination de personnes de 7 à 107 ans ».

Ce compte-rendu n'aurait pas été exhaustif sans la mention de la grande journée « chasse aux œufs » qui a eu lieu, le 16 avril, au musée Milcendeau. 160 enfants y ont participé et sont rentrés à la maison avec, chacun leur chocolat.

En ce mois de juillet, le CME met une pause à ses activités avant le renouvellement des élèves de CM2 partis en sixième qui aura lieu lors d'élections en début d'année scolaire.



## À Soullans, 39 arbres pour 39 naissances

L'opération avait été entérinée lors d'une délibération votée en conseil municipal, le 17 décembre 2020. Près de deux années et une pandémie mondiale sont passées. « Un arbre, une naissance » va enfin pouvoir voir le jour.

Semer la vie dans la terre pour chaque nouvelle naissance sur terre. Le symbole est fort. Il va pouvoir se concrétiser, fin novembre de cette année. Pourquoi cette date plutôt qu'une autre ? Parce que la fin novembre rime généralement avec la Sainte-Catherine. Une date faite de légendes et de superstitions. Une date qui rime aussi avec ce dicton : « À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine. »

En 2021, Soullans a comptabilisé 39 naissances. 39 nourrissons qui, une fois grands, pourront aller se promener le long de la liaison douce du chemin du Moulin-Neuf. C'est ici que seront plantés 39 chênes forestiers. En remplacement d'un bosquet, rasé lors des travaux. Là aussi, une forme de renaissance.



# Conseils municipaux

## Extraits des délibérations

### 16 décembre 2021

#### Budget annexe « maison médicale » - Subvention d'exploitation

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention d'exploitation du budget principal de la commune de 16 100 € maximum vers le budget annexe « maison médicale » - section d'exploitation pour l'année 2022.

#### Tarifs municipaux – Année 2022

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de modifier les tarifs appliqués en 2021 sur l'année 2022.

#### Convention avec Vendée Eau : remplacement et déplacement d'hydrants

Le conseil municipal est informé que des travaux de pose et de remplacement de trois poteaux incendie sont nécessaires pour assurer la protection des habitations chemin du Moulin Neuf.

Le coût des travaux est estimé à 3 300,00 € H.T. La participation de la commune pour ces travaux est de 100% du coût des travaux.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider le projet de pose et de remplacement de poteaux incendie.

#### Service commun de la Communauté de communes Océan-Marais de Monts pour l'instruction des autorisations d'occupation du sol : avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du service correspondant auprès de la commune

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les termes de l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du service commun.

#### Prestation d'accompagnement du Centre de Gestion de la Vendée

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de s'attacher les services du Centre de Gestion afin de questionner l'organisation de la commune, y compris le fonctionnement des services avec comme objectif principal le service rendu aux usagers.

#### Instauration et modalités d'exercice des fonctions en télétravail

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'instaurer le télétravail au sein de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### 24 Février 2022

#### Débat d'orientation budgétaire 2022

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du rapport.

#### Durée d'amortissement des subventions d'équipement inscrites au chapitre budgétaire 204 et mise en œuvre du dispositif de neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des dites subventions d'équipement

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que l'ensemble des budgets annexes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### Acquisition de la parcelle cadastrée n° 53p de la section AK

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 53p de la section AK, d'une superficie totale d'environ 142 m<sup>2</sup>, pour un montant total forfaitaire et global de huit mille euros (8 000 €), toutes indemnités incluses et hors frais d'acquisition.

#### Cession des parcelles cadastrées sous les numéros 65, 66, 67, 68, 69 et 70 de la section BC

Cf. délibération du 7 avril 2022.

#### Convention relative aux modalités de fonctionnement du service AVIREZO – Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention cosignée par le SYDEV et Vendée Eau pour le service d'échange d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée.

#### Protection sociale complémentaire : tenue d'un débat obligatoire

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre acte des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des

agents territoriaux (ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021) et de prendre acte de la tenue du débat relatif à la protection sociale complémentaire.

#### Musée Milcendeau : acquisition de tableaux

La commune et la Communauté de communes Océan-Marais de Monts, assistées de Christophe Vital, sont intervenues lors de la vente aux enchères publiques de la collection d'Alain Jammes d'Ayzac, avec le droit de préemption inhérent aux Musées de France au profit du musée Charles Milcendeau.

Au regard de l'intérêt que présente les tableaux à figurer sur les cimaises du Musée Charles Milcendeau et de l'attachement de la commune à valoriser l'œuvre de l'enfant du pays, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'acquérir les œuvres de Charles Milcendeau pour un montant de 21 515,68 €.

#### Fédération des Villes et Conseils des Sages : désignation des représentants de la commune

Il est rappelé que la commune a adhéré à la Fédération des Villes et Conseils des Sages (FVCS).

Il est indiqué que selon les statuts de l'association, chaque ville adhérente est représentée par un élu (+ un suppléant) et deux Sages. Ces personnes disposent du droit de vote aux assemblées générales et avec les autres contacts, toutes sont destinataires des informations FVCS.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de voter à main levée et de désigner Mme THOUZEAU J. (élue titulaire), M. RELET J-M (élu suppléant), Mmes BRECHET M-C et CLERBOUT M (membres des Sages)

#### Convention avec le Département – Dispositif « Vendée, Musique et Patrimoine »

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre du dispositif « Vendée, Musique et Patrimoine ».

### 7 avril 2022

#### Espace Prévoirie : modification des tarifs

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la tarification telle que définie ci-après :

LOCATION DE LA SALLE «PRÉVOIRIE»	ASSOCIATIONS ENTITES PUBLIQUES		PARTICULIERS et PROFESSIONNELS (manifestations sans but lucratif)		PROFESSIONNELS (Actes commerciaux)
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	
Hall (bar compris)	33,00 €	98,00 €	82,00 €	108,00 €	144,00 €
Grande salle et hall (bar compris)	216,00 €	597,00 €	546,00 €	870,00 €	1 133,00 €
Petite salle et hall (bar compris)	82,00 €	247,00 €	191,00 €	247,00 €	314,00 €
Grande salle, petite salle et hall (bar compris)	294,00 €	814,00 €	711,00 €	1 087,00 €	1 411,00 €
Office et lave-vaisselle	33,00 €	108,00 €	67,00 €	108,00 €	144,00 €
Cuisine, office et lave-vaisselle	67,00 €	216,00 €	129,00 €	216,00 €	283,00 €
Régie : sono/lumière	33,00 €	72,00 €	72,00 €	72,00 €	93,00 €
Scène	-	75,00 €	67,00 €	77,00 €	98,00 €
Vidéoprojecteur	41,00 €	41,00 €	41,00 €	62,00 €	82,00 €
Supplément retour de noce (utilisation de la salle le lendemain de la manifestation)	-	-	165,00 €	165,00 €	-
Location de gradins	88,00 €	134,00 €	165,00 €	216,00 €	237,00 €
"Décoration" Salle à disposition la veille de la location	82,00 €	247,00 €	191,00 €	247,00 €	314,00 €
<b>Dispositions particulières :</b>					
Cautions	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €

## Expérimentation du Compte Financier Unique et adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention type relative à l'expérimentation du C.F.U. à compter de l'exercice 2023, entre la commune, la Préfecture et la DGFIP, d'adopter la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et d'établir le régime des provisions budgétaires.

## Création d'un budget annexe lotissement pour l'opération d'aménagement de l'ancienne scierie

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de créer un budget annexe.

## Avance remboursable du budget principal au budget annexe «lotissement communal le clos de la scierie» / approbation

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de l'octroi d'une avance remboursable d'un montant de 100 000 € par le budget principal au budget annexe « Le clos de la scierie ».

## Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les comptes de gestions et les comptes administratifs.

## Voir article « Budget »/la vie municipale pages 14/15

## Affectation du résultat aux budgets 2022

Le conseil municipal à l'unanimité, décide

- d'affecter en recette d'investissement du budget principal primitif 2022, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 810 281,13 €.
- d'affecter en recette d'investissement du budget annexe «maison médicale» primitif 2021, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 38 622,72 €.

## Vote des taux de taxes locales 2022

Le conseil municipal avec 24 voix pour et 3

voix contre décide de fixer, pour l'année 2022, les taux d'imposition comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,64%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32,82%.

## Approbation du budget primitif 2022

Le conseil municipal avec 24 voix pour et 3 abstentions, décide d'approuver le budget principal primitif de l'exercice 2022, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

### Budget Principal :

Section de fonctionnement : 3 684 866,59 €

Section d'investissement : 9 088 526,60 €

### Budget annexe « lotissements » :

Section de fonctionnement : 629 934,00 €

Section d'investissement : 389 599,05 €

### Budget annexe « maison médicale » :

Section de fonctionnement : 58 600,00 €

Section d'investissement : 72 622,72 €

### Budget annexe « lotissement le Clos de la Scierie » :

Section de fonctionnement : 100 000,00 €

Section d'investissement : 100 000,00 €

## Voir article « Budget »/la vie municipale pages 14/15

## Contrat d'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2022

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer à 535 € le forfait élève à retenir pour l'année civile 2022.

## Fournitures scolaires aux enfants des établissements publics et privé de Soullans

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'alouer pour l'année 2022 la somme forfaitaire annuelle de 35,50 € par élève fréquentant les établissements d'enseignement maternel et élémentaire publics et privé de Soullans.

## Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder pour l'année 2022 une subvention de 17 000 € au Centre Communal d'Action Sociale.

## Subvention à l'amicale du personnel communal

Le conseil municipal à l'unanimité, décide

d'accorder pour l'année 2022 une subvention de 150 € par agent adhérent à l'amicale du personnel, soit un montant estimatif de 3 300 €.

## Vote des subventions de fonctionnement aux associations

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer aux associations et organismes divers une subvention conformément au tableau ci-après :

DÉSIGNATION	PROPOSITION 2022 en €
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	
Hirondelles Soullandaises Basket Club	4 128
Danses 2000	1 505
Hirondelles Soullandaises Football	2 795
Tennis Club Soullandais	688
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9 116</b>
<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES</b>	
Bibliothèque Municipale Soullandaise	1 200
Les Tréteaux Soullandais	387
Soullans Animation Tourisme	2 200
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 787</b>
<b>ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRE</b>	
Amicale de l'école publique	410
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>410</b>
<b>ASSOCIATIONS SOCIALES/SOLIDARITÉ/3<sup>e</sup> AGE</b>	
ADMR de Soullans	<b>9 400</b>
ACPG CATM SOULLANS	80
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9 480</b>
<b>ORGANISMES DÉPARTEMENTAUX ET DIVERS</b>	
Secours catholique	300
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>300</b>

Soit un montant total de subventions de 23 093 €.

## Vote d'une subvention exceptionnelle à l'ADMR

L'ADMR a été sollicitée par la commune lors du premier confinement afin de suivre les personnes isolées. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'ADMR d'un montant de 1 000 €.

## Cession des parcelles cadastrées sous les numéros 65, 66, 67, 68, 69 et 70 de la section BC

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de céder les parcelles cadastrées n° 65, 66, 67, 68, 69 et 70 de la section BC d'une superficie de 24 209 m<sup>2</sup> à la Communauté de communes Océan-Marais de Monts au prix de 108 940,00 €.

## Rachat de la parcelle cadastrée n° 445 de la section AN

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée n° 445 de la section AN d'une surface de 336 m<sup>2</sup>, au prix de 32.516,37 €.

## Plan Local d'Urbanisme : approbation de la modification simplifiée n°2

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est un document évolutif qui doit s'adapter aux modifications des textes législatifs et réglementaires, ainsi qu'aux projets d'aménagements et de constructions que souhaite développer la commune afin de mettre en œuvre son projet de territoire. Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les modifications apportées au projet de Plan Local d'Urbanisme.

## Plan Local d'Urbanisme : approbation de la révision allégée n° 1

Rappel du projet

Par délibération en date du 17 décembre 2020, il a été prescrit la révision alléguée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme en précisant les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de la concertation.

#### Les objectifs poursuivis

L'objet unique de la révision consiste à modifier le périmètre d'une zone identifiée en STECAL, afin de permettre le développement d'une entreprise, sans aucune remise en cause du plan d'aménagement et de développement durables (PADD), il est proposé en conséquence, une révision alléguée du P.L.U.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Soullans.

#### Accueil de loisirs de Soullans : approbation des tarifs des séjours d'été

La commune organise des séjours d'été pour les enfants et les jeunes.

Cette année, trois séjours sont organisés :

- Un séjour pour les 5 / 6 ans
- Un séjour pour les 7 / 8 ans
- Un séjour pour les 9 / 11 ans

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver le prix des séjours d'été.

#### Avenant à la convention de prestation de service M.S.A. « Accueil de Loisirs Sans Hébergement »

Il est indiqué que la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) apporte un soutien financier aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) dans les mêmes conditions que la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée afin de garantir aux familles ressortissantes du régime agricole, les mêmes tarifs qu'à celles relevant du régime général.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Mutualité Sociale Agricole l'avenant à la convention de prestation de service « Accueil de Loisirs Sans Hébergement ».

#### Déplacement du terrain d'entraînement de football : approbation de l'Avant-Projet

Il est rappelé que la commune de Soullans a validé le déplacement du terrain d'entraînement de football.

Les grands principes d'aménagement sont les suivants :

- Création d'un terrain de football enherbé à 11 avec une aire de jeu de 105 x 68 mètres, soit une surface de 9 600 m<sup>2</sup> avec les dégagements ;
- Création d'un puits de forage avec équipements annexes ;
- Mise en place d'un arrosage automatique, clôtures, équipements sportifs ;
- Homologation Fédération Française de Football : T5 pour les compétitions seniors jusqu'en régionale 2 ;

Le coût prévisionnel des travaux, se décompose comme suit :

- Travaux : 383 000 € H.T.
  - Équipements sportifs : 20 000 € H.T.
  - Eclairage (à la charge du SyDEV) : 49 600 € H.T.
- Soit un coût de 452 600 € H.T.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.) de l'opération.

#### Aménagement d'une plaine des sports, construction d'un complexe sportif et de courts de tennis extérieurs : validation de l'Avant-Projet Sommaire

La commune de Soullans a validé le projet d'aménagement d'une plaine des sports, la construction d'un complexe sportif et de courts de tennis extérieurs.

Au stade de l'avant-projet sommaire le coût prévisionnel de l'opération, hors aléas, est de 5 328 200 € H.T. (valeur octobre 2021) et se décompose comme suit :

- Coût des travaux : 4 617 200 € H.T.
- Prestations intellectuelles (AMO, Maître d'œuvre, contrôle technique, coordination SPS, études géotechniques, levé topographique, dossier loi sur l'eau : 700 000 € H.T.
- Frais divers (marchés publics...) : 11 000 € H.T.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver l'Avant-Projet Sommaire (A.P.S.) de l'opération.

#### Rénovation des sanitaires n° 2 du camping municipal : approbation de l'Avant-Projet Définitif

La commune de Soullans a validé le projet de rénovation du bloc sanitaire n° 2 du camping municipal. Les grands principes d'aménagement sont les suivants :

- Démolition des parois intérieures
- Réfection des menuiseries extérieures
- Réfection intérieure (plomberie - sanitaire, électricité, peinture, carrelage - faïence)

Au stade de l'avant-projet définitif le coût prévisionnel de l'opération, hors aléas, est de 112 350 € H.T. (valeur avril 2022) et se décompose comme suit :

- Coût des travaux : 100 500 € H.T.
- Prestations intellectuelles (Maître d'œuvre, contrôle technique, coordination SPS) : 10 850 € H.T.
- Frais divers (marchés publics...) : 1 000 € H.T.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.) de l'opération.

## 30 mai 2022

#### Réalisation d'un emprunt d'un montant total de 4 500 000 € consenti par le Crédit Agricole

Dans le cadre de la réalisation des investissements du mandat et notamment l'opération liée à l'aménagement d'une plaine des sports ; la construction d'un complexe sportif, d'une salle multisports et de courts de tennis extérieurs, la commune souhaite recourir à un emprunt.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

#### SyDEV - Convention portant autorisation de passage et d'implantation d'éléments de réseaux d'éclairage public

Dans le cadre de l'aménagement de l'îlot de l'église, il est prévu la mise en valeur de l'église Saint-Hilaire.

Pour ce faire, le SyDEV propose d'apposer sur la façade de l'immeuble actuellement occupé par

le Secours Catholique un luminaire ainsi que son éventuel réseau d'alimentation souterrain.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec le SyDEV.

#### Convention avec le SyDEV : travaux de réalisation d'une opération d'éclairage relatifs à l'aménagement de l'îlot de l'église

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider la proposition de réalisation de l'opération d'éclairage public et d'approuver la convention à intervenir avec le SyDEV.

#### Dénomination de voies – Lotissements « L'Oiseau du Paradis » - « Le Petit Paradis » - « Le Clos du Val de Vie » - « Domaine de la Croix »

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de dénommer les voies nouvellement créées, impasse des Bouleaux, impasse des Cyprès, impasse des Pommiers et rue des Oliviers.

#### Fusion des écoles maternelle et élémentaire publiques

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre acte de la fusion des écoles maternelle et élémentaire publiques et de nommer l'école primaire Charles MILCENDEAU.

#### Transport scolaire : avenant à la convention de délégation de compétences entre la Région et la commune de SOULLANS

Face à des contraintes calendaires, la Région a décidé de prolonger de 12 mois la durée des marchés de transport scolaire sur le territoire vendéen. Aussi, afin de poursuivre la gestion des services de transport scolaire mise en place avec l'appui des organisateurs secondaires, il convient de modifier également la durée de la convention de délégation de compétences.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider les termes de l'avenant.

#### Convention lecture publique avec le Département de la Vendée et la Communauté de communes Océan-Marais de Monts

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention cosignée par le Département de la Vendée et la Communauté de communes Océan-Marais de Monts.

#### Bibliothèque : approbation de la charte du réseau des bibliothèques

Les communes et la Communauté de communes souhaitent mettre en place une charte qui a pour objet d'affirmer le périmètre, le rôle des communes et de l'intercommunalité et les objectifs et les priorités du Réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la charte du réseau intercommunal des bibliothèques.

#### Adhésion de la collectivité à la médiation préalable obligatoire (M.P.O.)

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'adhérer à la médiation préalable obligatoire.

# 2022 : Un budget structurant

**Budget Communal**  
**12,8 M€**

Fonctionnement :  
Dépenses & recettes : 3,7 M€  
Investissement :  
Dépenses & recettes : 9,1 M€

## Quatre priorités aux services des Soullandais

Voté au conseil municipal du 7 avril 2022, le budget bénéficie de l'excellente santé financière de la commune. Son faible niveau d'endettement va permettre dès 2022 de mobiliser des moyens financiers à la hauteur de ses ambitions, tout en préservant les grands équilibres budgétaires et financiers.

### Rétrospective 2021

#### Soullans ville dynamique,

- Lancement de l'aménagement de l'îlot de l'église
- Déploiement d'outils numériques dédiés à l'enseignement « École Numérique »
- Création du site web « Camping municipal de Soullans »



#### Soullans une ville qui allie jeunesse, sports et associations,

- Études du projet de création d'un complexe sportif « Plaine des sports ».
- Rénovation des cours de tennis extérieurs
- Lancement du projet de création d'un terrain de football avec éclairage led



#### Soullans une ville respectueuse de l'environnement,

- Rénovation de l'éclairage de la salle de sports n°2
- Amélioration de l'efficacité énergétique du chauffage de l'église
- Aménagement du pourtour de la Mairie et sécurisation des sorties des écoles



#### Soullans une ville solidaire où il fait bon vivre.

- Modernisation du matériel de voirie
- Poursuite de l'enfouissement des réseaux
- Extension de la vidéoprotection



### Poursuivre une gestion vertueuse pour assurer l'avenir !

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour dégager une capacité d'autofinancement à un bon niveau.
- Préserver une épargne nette et une capacité de désendettement vertueuses.
- Garantir un équilibre budgétaire et financier pluriannuel

#### UN FAIBLE NIVEAU D'ENDETTEMENT

**728 €/**  
habitant  
Endettement moyen par habitant pour une commune équivalente



**354 €/**  
habitant  
à SOULLANS

#### Comment se répartit le budget de fonctionnement de la commune sur 100 €

- Enfance - Jeunesse
- Affaires scolaires : 30 €
- Aménagement
- Développement durable : 27 €
- Services à la population
- Administration générale : 24 €
- Affaires Familiales (culture, sport, vie associative, social) : 13 €
- Sécurité - Prévention : 6 €



# Le Budget 2022 illustré

## FONCTIONNEMENT

### Recettes de Fonctionnement

Impôts et Taxes	2 548 k€
Dotations, Subventions	804 k€
Produits des services	264 k€
Autres	69 k€

## SOULLANS

Budget Global

12 773 K€

Budget de Fonctionnement

3 685 K€

Excédent de fonctionnement viré en investissement

599 K€

Budget d'Investissement

9 088 K€

### Recettes d'Investissement

Autofinancement	2 322 k€
Dotations	240 k€
Subventions	261 k€
Emprunt	5 236 k€
Autres	430 k€

## INVESTISSEMENT

Aménagement - Infrastructure - Réseau - voirie

836 K€

Remboursement - Emprunts et Autres

279 K€

Terrains - Réserves Foncières

583 K€

Bâtiments Publics

7 109 K€

Équipements

181 K€

Lotissement Le Clos de la Scierie

Avance remboursable

100 K€



L'église après les travaux (Crédit mairie de Soullans)

## Richesse culturelle et patrimoniale Soullans se révèle, à travers les âges

Le nouvel aménagement de l'îlot de l'église se poursuit. Avant ce nouveau paysage, beaucoup de changements ont eu lieu, alors retraçons un peu d'histoire.

### L'histoire des églises.

Située au bord du marais de Monts, la paroisse a été fondée en 1200. A cette époque existait un riche prieuré, au moins quinze prêtres y vivaient.

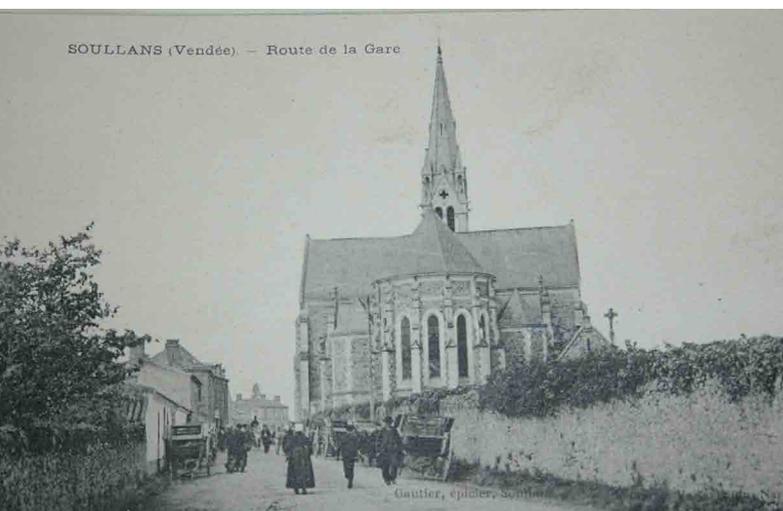
De la première église, il ne reste physiquement plus rien. Juste un signallement dans un registre paroissial de Challans, en 1613, mentionnant sa proximité avec le prieuré et un petit cimetière.

Une seconde église est bâtie sur la place Jean-Yole. Le chantier du chevet, du chœur et des nefs démarre entre 1620 et 1630, il se termine en 1674.

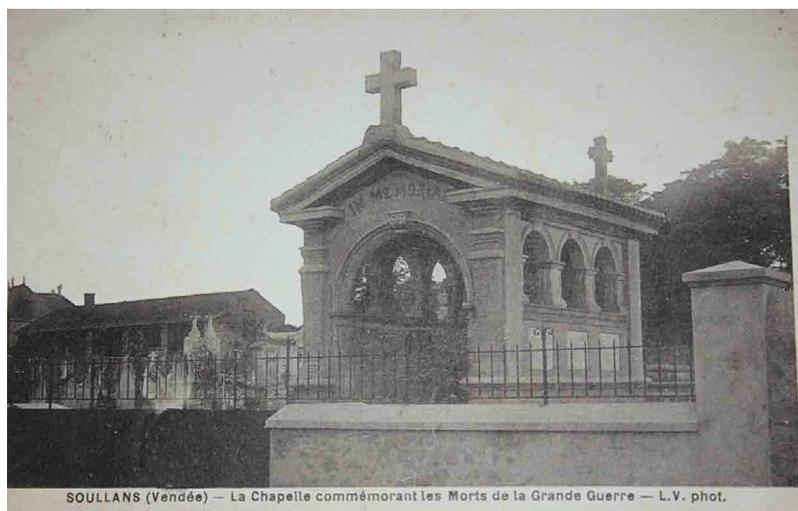
L'Église est au centre du village. Cet édifice massif et de petite dimension est surmonté d'une vaste toiture en bois. Son clocher est en pierre calcaire, surmonté d'un beffroi en bois, le tout mesurant 20 mètres de haut. Un petit édicule, appelé balet, est situé devant l'entrée principale. Il permet aux Maraichins de se changer avant la messe.

En 1891, le Conseil de Fabrique\* prend la décision de faire construire une nouvelle église. Il indique que celle-ci ne peut plus contenir tous les fidèles et que le clocher est en mauvais état. Elle est détruite en juin 1900.

*\*Le conseil de fabrique est un ensemble de personnes (clercs et laïcs) ayant la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction et entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse.*



(Crédit mairie de Soullans)



(Crédit mairie de Soullans)

## La nouvelle église.

L'église actuelle a été construite de 1898 à 1900. Elle est dédiée à Saint-Hilaire, évêque de Poitiers en 350.

Le 15 janvier 1900, la première messe a lieu dans l'église Saint-Hilaire. Elle a été construite dans le style néogothique à trois nefs.

Le 9 mai 1900, la flèche s'élance vers le ciel et le coq y est installé jusqu'en 1972, année où il est remplacé.

Il n'aura fallu que deux ans pour la construction du bâtiment mais les décors prendront plus de temps et ne seront achevés qu'en 1925 avec l'aide de René Ménard.

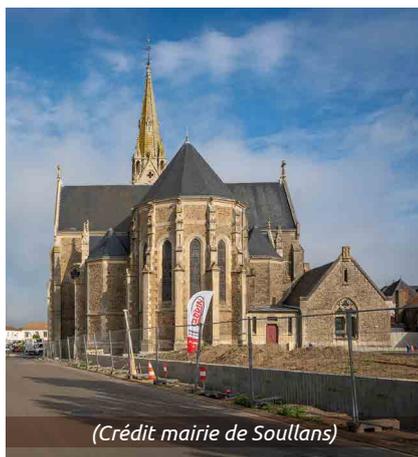
Les trois cloches de l'ancienne église sont installées dans le nouveau clocher : la première s'appelle Louise-Eugénie, pèse 700 Kg et date de 1830. Quant à Eugénie-Marie (1180 Kg) et Caroline-Joséphine-Pauline (450Kg), toutes deux datent de 1863. Le clocher et les cloches ont fait l'objet d'une importante restauration entre septembre 2012 et mars 2013.

Les sculptures extérieures ont été confiées au nantais Vallet et le chemin de croix à l'artiste peintre Beau. A l'intérieur, huit colonnes remarquables, en granit bleu de Nantes, supportent la voûte qui se trouve à dix-neuf mètres du sol. On peut aussi y voir deux statues de l'ancienne église, celle de Saint-Hilaire et l'autre de Saint-Louis classées, à l'inventaire des Monuments historiques, depuis le 8 février 1973.

Dans le transept droit, le tableau intitulé « la Flagellation », peint par Charles Milcendeau, est daté de 1894.

À droite, sous le vitrail, deux plaques commémoratives gravées dans le marbre, financées par la commune, représentent les soldats soullandais morts pour la France lors de la guerre 14-18.

En 2017, une vitrine sécurisée, près du baptistère, a permis à la municipalité de mettre en valeur un trésor d'église composé d'objets de culte.



(Crédit mairie de Soullans)

## Les vitraux.

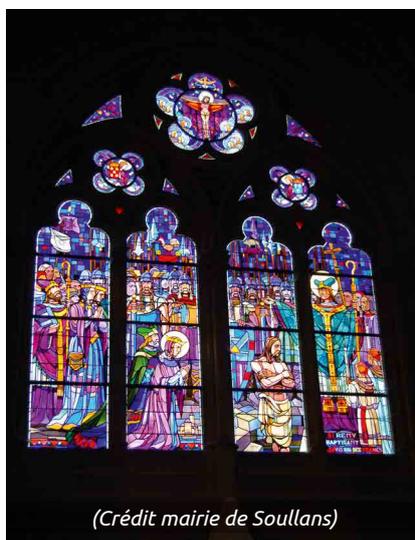
Ils ont été réalisés en plusieurs fois, entre 1900 et 1943, par les maîtres verriers Lorin de Chartres et Lardeur de Paris.

■ En 1900 : les neuf vitraux du chœur et des chapelles sont posés. Ils illustrent divers épisodes de la vie de Saint-Hilaire

■ En 1933 : pose du vitrail du transept droit qui réunit l'unification des tribus franques par Clovis et sa conversion au christianisme ainsi que le sacrifice des poilus de la guerre 14-18.

■ En 1943 : réalisation du vitrail du transept gauche qui reprend le thème du baptême de Clovis par Saint-Rémi, à Reims.

De généreux Soullandais ont effectué des dons pour que l'église puisse posséder ces vitraux.



(Crédit mairie de Soullans)

## La salle paroissiale – le cinéma.

Dès 1945, le besoin d'une salle de spectacle s'impose. A cette époque, le théâtre se déroulait dans une classe de l'école des filles, dans des conditions précaires.

En 1947, l'entreprise challandaise Marcel Vrignaud établit le plan d'une salle de spectacles : théâtre et cinéma.

Le 22 mai 1949, c'est l'inauguration. La foule se rend en procession après la messe, précédée de la fanfare, pour découvrir cette réalisation. La presse est dithyrambique : « Avec ses 309 fauteuils pliants en bois galbé, c'est magnifique, merveilleux ... Jusqu'à un sol en pente qui permet de voir la scène confortablement... et un balcon ! »

Le rhéostat réglant la lumière était composé de trois cuves d'eau salée dans lesquelles baignaient trois électrodes. C'était dangereux !

À partir de 1951, se déroulent également, dans la salle paroissiale, des séances gratuites d'informations agricoles avec des projections.

La concurrence des cinémas de Challans, par leur programmation, leur modernité et l'attrait de la grande ville sur la jeunesse va vite freiner la fréquentation. Fin 1953, les deux projecteurs sont éteints.

La salle paroissiale va continuer à animer la vie culturelle soullandaise. Une multitude de pièces de théâtre y sont jouées. Et le cinéma y revient par la projection de films 9,5mm retraçant tous les événements publics de la commune : kermesse, remises de décorations, défilés patriotiques, assainissement du marais... Tous ces films sont présentés aux Soullandais pendant une dizaine d'années.

Mais le temps passe. La salle paroissiale, devenue vétuste, n'est plus aux normes de sécurité et en 1983, elle est démolie pour laisser la place à la supérette actuelle.

## Le monument aux morts.

Au lendemain de la Grande Guerre, les municipalités s'occupent surtout de faire élever un monument à la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France.

Soullans n'est pas bien riche. Dès 1919, les édiles choisissent de commander des plaques gravées au nom des 116 soldats du bourg.

Si la réalisation de cet édifice est décidée en 1920, il fut seulement édifié en 1933 et inauguré le 30 août 1936.

En septembre 1968, le maire commande une plaque de bronze portant les noms des neuf Soullandais inhumés sous les dalles de la chapelle.

Sur les 127 soldats soullandais, tués durant la guerre de 1914-1918 et six durant la guerre 1939-1945, quatre-vingt-trois sont représentés avec une photo. Ils ont été placés dans le monument aux morts en 1987-1988.

Les médaillons originaux, que représente chacun de ces portraits, sont aujourd'hui exposés dans l'ancienne mairie, rue des Anciens-Combattants.





## Les établissements de maternelle et d'élémentaire fusionnent Bienvenue à la nouvelle école primaire publique Charles Milcendeau

**En accord avec les deux directrices et l'inspection académique de Vendée, la municipalité a œuvré pour redonner une identité forte à l'école publique de la commune. Son inauguration est prévue en septembre.**

C'est un baptême qui trouve sa filiation dans un anniversaire. Profitant des 40 ans de la création du musée consacré aux œuvres et à la vie du peintre soullandais, le conseil municipal a posé un acte fort en donnant son nom à l'école publique de Soullans. Au-delà du clin d'œil à Charles Milcendeau, ce nouveau nom s'inscrit dans « *un état d'esprit propre à un homme qui a toujours été très fier de son pays* », explique-t-on en mairie.

Ce nouveau nom est la suite logique du lien pédagogique entretenu, depuis des décennies, par les enseignants de l'école avec les différentes générations qui sont passées sur ses bancs. L'inauguration de la nouvelle école primaire Charles Milcendeau aura lieu en septembre.

“  
Ce nouveau nom est  
la suite logique du lien  
pédagogique entretenu  
par des décennies.  
”

### Début de récré pour Bernadette Fayet

Un départ à la retraite est souvent l'occasion d'ouvrir la boîte à souvenirs. Et c'est peu de dire, qu'en 27 années passées à Soullans, l'ancienne directrice en garde « un sacré paquet ». Des « classes correspondances », initiées dès son arrivée en 1995, aux projets « artistiques et culturels », justement en lien avec le musée Milcendeau. Sans oublier, le récent jumelage par visioconférence avec une école de la Nouvelle-Orléans, en Louisiane...

Autant de belles anecdotes à raconter, d'occasions de s'ouvrir à d'autres réalités. Pour mener ces activités à bien, Bernadette Fayet a toujours été accompagnée par les collectivités : la mairie de Soullans pour la logistique et le financement des projets ; la communauté de communes pour l'hébergement des « classes de neige » ou l'invitation à participer à des « parcours découverte », décryptant les enjeux liés aux médias ou à l'environnement.

À l'heure de partir en grandes vacances, l'important pour l'ancienne directrice a toujours été de coupler cet enseignement des fondamentaux à leur apprentissage au contact de personnes différentes. Sortir des livres comme on sort de sa zone de confort. Voir les choses « en vrai » comme on s'éveille à la vie de la cité.

Spectacle, musique, expositions...

## Saison culturelle

### CONCERT ONPL

**Dans le cadre de sa saison « Vendée, Musique et Patrimoine », le Département et la commune de Soullans vous invitent à découvrir le chœur de l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL) à travers un programme a cappella consacré aux grands maîtres de la musique pour chœur.**

La magie des timbres et des couleurs sonores accompagneront le chœur de l'ONPL tout au long de ce programme conçu autour des grands maîtres de la musique pour chœur (Ravel, Schumman, Brahms, Berlioz, Monpou, Rosaz, Eisenvalds...), du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours. Créé en 2004, le chœur de l'Orchestre National des Pays de la Loire est dirigé par Valérie Fayet, cheffe de l'Ensemble vocal Seguido et du chœur de chambre et de l'orchestre symphonique du Conservatoire de Nantes.

Fort d'une programmation ambitieuse, le Chœur de l'Orchestre National des Pays de la Loire démontre sa qualité et son importance dans le paysage culturel des Pays de la Loire. Outre sa vocation symphonique, il accorde une place importante au répertoire a cappella.

**Samedi 24 septembre - 21 h**

- Église Saint-Hilaire
- Tarif plein : 14 € / Tarif réduit : 10 € - Formule abonnement
- Placement libre
- Renseignements et réservations : [www.evenements.vendee.fr](http://www.evenements.vendee.fr) ou 02 28 85 85 70



## Programmations estivales au Musée Milcendeau

■ **Les Nocturnes insolites** : tous les mercredis du 06 juillet au 24 août à 20 h 30

- Tarif adulte 6 €, réduit 4 € (de 6 à 17 ans)

■ **Les Visites guidées hebdomadaires** : tous les mardis du 12 juillet au 25 août à 11 h

- Tarif adulte 8 €, réduit 5 € (de 6 à 17 ans) gratuit (- 6ans)

■ **Le Festival « Réveillons-nous »** : Le 13 juillet à 5 h 30 - Groupe Dan Gharibian Trio

- Tarif plein 20 €, réduit 10 €

■ **Les deux rendez-vous de l'été**

• Visite du musée et concert avec Yousef Zayed et Erwan Hamon - le 26 juillet 2022 à 20 h 30 - Tarif adulte 10 €, réduit 6 € (6 à 17 ans)

• Visite du musée et concert avec Vincent Marin et Wenceslas Hervieux - le 23 août 2022 à 20 h 30 - Tarif adulte 10 €, réduit 6 € (6 à 17 ans)





# Animations à la bibliothèque

## ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

### Histoires et compagnie



■ Mercredi 19 Octobre à 10h30 : « **Les Enfantines** ». Pour les tout-petits de 0 à 3 ans. Dans le cadre de la manifestation « Les Enfantines », les tout-petits sont invités à écouter et découvrir des histoires sur le thème des couleurs.

### Spectacle

■ Samedi 10 septembre à 16h : **Zygomagique** : spectacle de magie pour enfants à partir de 4 ans.

Gratuit sur inscription

### Kamishibai



■ Samedi 5 novembre à 10h30 : **les histoires du théâtre de papier** : « Ma Louve et moi », suivie d'histoires sur le cycle des saisons.

Entrée libre à partir de 4 ans.

### Cinéma

■ Vendredi 4 novembre à 20h : « **Mois du film documentaire** », en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vendée.

Projection du film documentaire « **Les rêves ne meurent jamais !** »  
De Sébastien Blémond – 2021 – 100' – Tout public

Le film « Les rêves ne meurent jamais ! » raconte l'histoire extraordinaire de Yannick Bestaven, vainqueur du dernier Vendée Globe. Le film est également enrichi de portraits de personnalités ayant réalisé leurs rêves : Daniel Auteuil, Isabelle Autissier, Philippe Croizon, Bixente Lizarazu, Thomas Pesquet, Charline Picon, Erik Orsenna et bien d'autres...



Dans ce contexte si particulier, ce documentaire est un véritable « hymne à la vie » qui fera briller les yeux des petits et grands enfants !

Gratuit – Inscription conseillée

### Noël à la bibliothèque

■ Samedi 10 décembre de 15h à 17h30 : « Noël à la bibliothèque »

Des histoires de Noël pour se plonger dans l'ambiance avant le grand jour ! Une séance de kamishibai, un atelier de bricolage, des lectures et un goûter vous seront aussi proposés.

Entrée libre à partir de 3 ans – Inscription conseillée

### Jeudi 17, vendredi 18 et samedi 19 novembre 2022 : MARAIS NOIR : Festival du roman noir

Cette 3<sup>e</sup> édition du festival « Marais Noir » dévoilera le lien étroit qui existe entre l'art et la littérature policière.



Cet événement permettra de rencontrer de nombreux invités : auteurs, éditeurs et professionnels du monde de l'art et judiciaire. Découvrez en avant-première quelques rendez-vous à ne pas manquer ! Mais attention, on ne vous dévoile pas tout...

■ **Projection Cinéma** « Un vrai faussaire » de Jean-Luc Leon (1h30).

Portrait : peintre de talent et voyou, Guy Ribes, 65 ans, est le plus prolifique des faussaires français recensés à ce jour ayant inondé le marché de l'art pendant 30 ans.

■ **Exposition** sur l'art et le polar par l'association Fondu au Noir.

■ **Enquêtes** sur les scènes de crime dans l'art menées avec l'auteur Christos Markogiannakis.

À partir de reproductions d'œuvres célèbres, vous devrez élucider la vérité sur ces scènes de crime : Qui est le tueur ? La victime ? le contexte historique ?

Ces enquêtes sont basées sur ces deux livres : Scènes de crime au Louvre et Scènes de crime à Orsay.

■ **Rencontre** avec l'auteure Marie Devois. Après avoir travaillé pour le ministère de la Justice, Marie Devois enseigne le droit pénal. Elle est l'auteure de plusieurs romans policiers traitant du thème de l'art aux éditions Cohen&Cohen.

■ **Murder Party** par Sharewood anim. Au lieu de chercher un meurtrier, il faudra retrouver le faussaire !

Fouilles, interrogatoires, analyses d'œuvres... arriverez-vous à retrouver les copies et leurs auteurs ?

Retrouvez très prochainement la programmation complète à la bibliothèque.

# Agenda des manifestations

2<sup>e</sup> semestre 2022

## Juillet

La Pétanque soullandaise organise :  
**CONCOURS D'ÉTÉ EN SEMI-NOCTURNE**

Ouverts à tous (licenciés et non licenciés)

**Tous les vendredis de juillet et août**

- Le Bouldrome – Soullans
- Inscription à partir de 19 h
- Tarif : 4 € par joueur.

**Renseignements :**

- www.petanque.soullandaise

Les Hirondelles Soullandaises  
Basket Club organisent :

**VIDE-GRENIER**

Réservé aux particuliers

**Le dimanche 24 juillet**

- Rue de l'Égalité
- De 9 h à 18 h
- Tarif : 9 € les 3 ml

**Renseignements et inscription :**

- 06 18 68 20 37
- rouxlbasket85@orange.fr

## Août

La société de chasse La Maraîchine propose :

**UN BALL-TRAP**

La société de chasse de la Maraîchine organise son ball-trap annuel. Au programme, tir à la fosse et « rabbit » (cartouche et prêt de fusil). Petite restauration, buvette et jeux sur place.

**Le samedi 6 août**

**Le Dimanche 7 août**

- Lieu-dit La Chaussée à Soullans

**Renseignements :**

- 07 70 44 08 61
- fabrice.naulleau@gmail.com

Soullans Animation Tourisme présente :

**MARCHE DANS LES MARAIS**

**Le jeudi 4 août**

- Départ du Musée Milcendeau à 8h30
- Pique-nique au musée Milcendeau

**Renseignements :**

- 06 68 84 32 12
- sat.soullans@orange.fr

La Pétanque soullandaise organise :  
**CONCOURS OFFICIEL FFPJP**

Concours en doublettes réservé aux licenciés.

**Le Dimanche 28 août**

- Le Bouldrome – Soullans

- Inscription à partir de 13 h 15

- Tarif 4 € par joueur.

**Renseignements :**

- www.petanque.soullandaise

## Septembre

La Municipalité et les associations soullandaises :

**Le Forum des associations – Accueil des nouveaux arrivants - concours maisons fleuries - Sentez-vous sport avec le CDOS 85.**

Vous pourrez découvrir les associations soullandaises et vous essayer à plusieurs disciplines et activités proposées.

**Le Samedi 3 septembre**

- Espace Prévoirie - Rue Saint-Christophe
- De 14 h à 18 h

La Bibliothèque :

**ZYGOMAGIQUE**

Spectacle de magie pour enfants à partir de 4 ans.

**Le samedi 10 septembre**

- Bibliothèque – Place Jean Yole
- 16 h

**Renseignements :**

- 02 28 17 26 83

## Octobre

Le Club de l'Amitié soullandaise :

**REPAS SPECTACLE « COPAIN COMME COCHON »**

**Le vendredi 14 octobre 2022**

- Le Fenouiller
- 12 h 30
- Tarif : 43 €

Menu : Apéritif et amuse-bouches – Salade fermière – Cochon de lait rôti et ses garnitures – assiette de fromages – Gourmandises maison – Vin rosé et rouge - café.

**Renseignements et réservations**

- 02 28 10 97 61 avant le 15 septembre

Soullans Animation Tourisme présente :

**SOIRÉE « LES ANNÉES BONHEUR »**



Une soirée pour le plaisir d'écouter, de chanter, de danser sur des grands classiques de musique interprétés par des musiciens passionnés :

- 1<sup>re</sup> partie avec les Old Gypsies : rock et tubes des années 60

- 2<sup>e</sup> partie avec le groupe des Gypsies 70's et leur chanteuse Valérie : tubes des années 70-80

**Le samedi 15 octobre à 20 h 30**

- Espace Prévoirie - Rue Saint-Christophe
- Tarif 12 €
- Réservation obligatoire
- Nombre de place limité.
- 06 68 84 32 12
- sat.soullans@orange.fr

Aux Mains Créatives du Marais présente :

**LES AUTOMNALES À SOULLANS (6<sup>e</sup> ÉDITION)**



L'association « Aux Mains Créatives du Marais » propose une exposition artisanale : bijoux, porcelaine, couture, bois, cartes en 3D, mosaïques, jeux, livres vendéens, etc. Des petits ateliers créatifs pour enfants. Une collation est offerte aux visiteurs. Tombola et tirage le dimanche à 16 heures.

**Le samedi 22 octobre de 10 h à 18 h**

**Le dimanche 23 octobre de 9 h à 17 h**

- Bureau d'Information touristique, Place Jean Yole
- Entrée gratuite

**Renseignements :**

- 06 60 90 70 30
- mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr

## Novembre

Le Club de l'Amitié soullandaise :

**JOURNÉE FLORILÈGE CABARET – LA BELLE ÉPOQUE**

**Le jeudi 17 novembre 2022 à 12 h 30**

- Saint-André La Goule d'Oie
- Départ Place Ledesma à 7 h 30
- Tarif : 39 €

Accueil et petit-déjeuner – Présentation de la gamme Florilège – Déjeuner – Spectacle cabaret.

**Renseignements et réservations**

- 02 28 10 97 61 avant le 15 octobre

Le Tennis Club soullandais propose :

**TOURNOI DE LA TOUSSAINT**

Tournoi de tennis catégories jeunes adultes hommes et femmes.

## INFOS PRATIQUES

■ Salles de sports 1 et 2 – Place Ledesma et rue de l'Égalité

Adulte : 19 €

Enfants : 16 €

### Renseignements :

■ 06 24 38 78 01

■ [tenniscclubsoullandais@gmail.com](mailto:tenniscclubsoullandais@gmail.com)

■ [chadel.tomeli@free.fr](mailto:chadel.tomeli@free.fr)

Soullans Animation Tourisme présente :

### MARCHÉ DE NOËL



Une cinquantaine d'exposants présentant des produits originaux seront présents à l'Espace Prévoirie. Animations pour les enfants : manège, photos avec le père Noël, balade en calèche... Restauration possible sur place.

### Les samedi 26 et dimanche 27 novembre

■ 06 68 84 32 12

■ [sat.soullans@orange.fr](mailto:sat.soullans@orange.fr)

■ Le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 18 h

■ Espace Prévoirie - Rue Saint-Christophe

■ Gratuit

### VOCALISE Organise :

#### WEEK-END CHANTANT À SOULLANS

L'association Vocalise relance son week-end chantant : Apprentissage



de 3 ou 4 chants à 4 voix, technique vocale enseignée par un chef de chœur confirmé, dans une ambiance conviviale.

Public concerné : Toute personne aimant chanter ! Restauration possible sur place, inscription indispensable.

Répétition ouverte au public le dimanche en fin d'après-midi pour un mini concert (sans réservation).

### Le samedi 19 novembre fin d'après-midi et soirée

### Le dimanche 20 novembre toute la journée

■ Espace Prévoirie - Rue Saint-Christophe

■ Adulte : 50 €

### Renseignements :

■ 06 18 08 07 86

## Décembre

Le Club de l'Amitié soullandaise :

### REPAS DE NOËL

Repas avec orchestre et danses.

### Le mercredi 7 décembre à 12 h

■ Espace Prévoirie, rue Saint-Christophe

### Renseignements :

■ 02 28 10 97 61

### Réservation et règlement :

■ Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 de 10 h 30 à 12 h au Foyer rural



### Les Hirondelles soullandaises –

### Basket club organise :

MATCHS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Participation active du club de basket depuis de nombreuses années. Boissons, sucreries, crêpes en vente au profit du Téléthon lors des rencontres du championnat jeunes.

### Les samedi 2 et dimanche 3 décembre

■ Salles de sports n°1 et n°2 - Rue de l'Égalité

■ 06 18 68 20 37

■ [hirondellesbasket@hotmail.fr](mailto:hirondellesbasket@hotmail.fr)

■ Le samedi de 13 h 30 à 21 h et le dimanche matin

■ Entrée gratuite

## Divers

### Le Secours Catholique :

#### BRADERIE

Une équipe de bénévoles assure des permanences et des braderies plusieurs fois dans l'année. Tous les mercredis de 10 h à 12 h, les bénévoles sont à l'écoute et accueillent les personnes en difficulté.

■ Tous les mercredis matin de 10 h à 12 h

■ Secours Catholique - 10, place Ledesma

■ 02 51 35 20 53

■ Gratuit

Cette journée se poursuivra par la remise des prix Maisons fleuries et l'accueil des nouveaux arrivants.

### La Pétanque soullandaise :



### Tous les lundis de l'année

**CONCOURS** ouverts à tous licenciés et non licenciés - inscription dès 13 h 15.

■ Tarif 2 € par joueur - en doublette, sauf le dernier lundi de chaque mois en triplette mixte

■ Boulodrome Soullans

### Renseignements :

■ [www.petanque.soullandaise](http://www.petanque.soullandaise)

### Le Don du Sang

#### COLLECTE



### Le 16 décembre

■ Espace Prévoirie

■ de 16 h à 19 h 30

■ 02 51 68 35 89

■ [dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr](mailto:dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr)

### Danse 2000

#### COURS DE ZUMBA ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE



■ Tous les mercredis soirs durant juillet et août

■ Foyer Rural

■ [dances2000@gmail.com](mailto:dances2000@gmail.com)

## Le mot de l'opposition

### POUR SOULLANS OSONS

À la rentrée prochaine, les écoles publiques de Soullans fusionneront pour n'en former qu'une seule et Mme Pérault-Rousseau, actuellement en charge de l'école maternelle, en assurera la direction.

Mme Fayet, directrice de l'école élémentaire, prend sa retraite après une longue carrière à Soullans et 27 années de direction.

Nous tenons sincèrement à la remercier pour son investissement envers nos enfants et lui souhaitons une belle et heureuse retraite.

Lorelei Villeret, Frédéric Hercberg, Charlotte Rousset.

## Adresses utiles

<b>Services publics</b>			
<b>Mairie</b>	contact@soullans.fr	Rue de l'Océan	02 51 68 00 24
<b>Espace France Services</b>	france-services@omdm.fr	7 rue des Anciens d'AFN - Saint-Jean-de-Monts	02 55 34 00 40
<b>Pompiers</b>		Challans	18 ou 02 51 68 06 90
<b>Gendarmerie</b>		Saint-Jean-de-Monts	02 51 58 01 44
<b>Bureau de poste</b>		2 rue Charles Milcendeau	3631
<b>Bibliothèque municipale</b>		Place Jean Yole	02 28 17 26 83
<b>Centre des finances publiques</b>		Bd Albert Schweitzer - Challans	02 51 49 54 00
<b>Conciliateur de justice</b>	Espace France Services – Saint-Jean-de-Monts – 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> vendredi de chaque mois sur rendez-vous		07 86 16 37 72
<b>Culte</b>			
<b>Presbytère</b>	M. l'Abbé Jean BONDU soullans@diocese85.org	1 rue Charles Milcendeau	Soullans : 02 51 68 05 41 Challans : 02 51 68 23 74
<b>Écoles</b>			
<b>École publique Charles Milcendeau</b>	Mme PERAULT-ROUSSEAU	Rue de l'École	02 51 68 01 95
<b>École privée Maternelle et Primaire</b>	Mme DESVERONNIÈRES	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13
<b>Santé - Social</b>			
<b>A.D.M.R.</b>	Secrétariat	Rue des Anciens Combattants	02 28 10 34 13
<b>Assistants sociales</b>	Sur rendez-vous		02 51 49 68 40
<b>Service de soins Infirmiers à domicile</b>	Mme VOISIN	Saint-Jean-de-Monts	02 51 59 16 96
<b>Ehpad les châtaigniers</b>	M. BONNIN	Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
<b>Chirurgiens dentistes</b>	M. RIVIÈRE	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 52 38
	Mme GABARD		02 51 68 52 38
<b>Infirmiers(ères)</b>	Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON et M. BELY	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 68 05 01
<b>Cabinet d'infirmières</b>	Mmes DEVILLERS, AUBRY et GUITTONNEAU	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 28 10 39 88
	Mme JANSOONE	20 Chemin du Pendy	06 77 31 02 42
<b>Kinésithérapeutes</b>	M. BERRUEL	3 rue de l'Océan	02 51 68 17 40
	M. LARDIÈRE et Mmes ROLLAND et HEMARD	2 place de Ledesma	02 28 10 33 59
<b>Médecins</b>	Dr GOARTA Bogdan et Dr GOARTA Alina	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 68 00 20
	Dr ANTALUCA-OBEYA Simona		02 51 68 74 02
<b>Orthophoniste</b>	Mme GABORIEAU	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
<b>Ostéopathe</b>	Mme CHABEAUD	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24
	M. LARDIÈRE	2 place de Ledesma	02 28 10 33 59
<b>Pédicure - Podologue</b>	Mme BESSONNET	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 93 34 91
<b>Psychologue</b>	Mme BAUD	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	06 87 11 00 25
<b>Pharmacie</b>	Mme DAHERON	5 place Jean Yole	02 51 68 01 40
<b>Bien-être</b>			
<b>Réflexologie plantaire</b>	Mme PLANES Bernadette	33 bis chemin de Heurtevent	06 62 45 36 98
<b>Sophrologie</b>	Mme BOUHIER Estelle	92 chemin de la Roche aux Chats	06 16 95 19 31
<b>Divers</b>			
<b>Centre de loisirs</b>	M. BONNEAU Alban	Rue de l'École	02 51 55 11 66
<b>Musée Charles Milcendeau</b>		Le Bois Durand	02 51 35 03 84
<b>Taxi - Ambulance</b>	M. TANCRAÏ Frédéric	7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61



## Répertoire des associations Des activités pour tous les goûts

### Associations culturelles

<b>Atelier des petits points Soullandais</b>	Mme DILLET Sylvie	7 rue des Genêts	06 32 13 33 98	lespetitspointssoullandais@gmail.com
<b>Aux Mains créatives du Marais</b>	Mme DURAND Marie-Christine	19 chemin des Landes	06 60 90 70 30	mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr <a href="http://www.porcelaine-en-vendee.fr">http://www.porcelaine-en-vendee.fr</a>
<b>Chant'en danse</b>	Mme GIRARD Liliane	40 rue des Ormes	02 51 93 36 61	Liliane-girard@laposte.net
<b>Club philatélique</b>	M. QUEHEN Bernard	32 rue Charles Milcendeau	02 51 68 87 15 06 08 28 85 21	vigrebo@gmail.com
<b>Comité de jumelage Ledesma-Soullans</b>	Mme BOURY Marie-Anne	Mairie de Soullans rue de l'Océan	06 83 37 04 27	jumelage.soullansledesma@gmail.com
<b>Échange amitié sans frontière</b>	M. BIRAUD Philippe	4 rue de Prévoirie	02 51 93 36 87	easfburkinafaso@free.fr
<b>Fée d'hiver</b>	M. BAUDRY Jean	2 route des Sables	06 62 33 27 06	showaucoeur@aliceadsl.fr <a href="http://www.showaucoeur.fr">www.showaucoeur.fr</a>
<b>La Bibliothèque Soullandaise</b>	Mme DUVAL Françoise	3 rue du Pressoir	02 51 35 19 11	
<b>La Ningle des Poètes</b>	M. LE TOUCHE Philippe	5 chemin du Bois Ménard	02 51 35 68 62	philippe.letouche@orange.fr
<b>LesArts</b>	Mme LEROY Isabelle	73 chemin du Bas Marais	06 33 64 44 65	assolesarts@hotmail.com
<b>Les Jardins familiaux de la Girade</b>	Mme LACALE Martine	7 chemin de Brécard	02 51 49 18 34	lesjardinsdelagirade@hotmail.com
<b>Les Peintres du Marais</b>	Mme BERNARD Guilaine	23 boulevard de Strasbourg Challans	06 75 54 15 27	lespeintresdumarais85@gmail.com <a href="http://www.lespeintresdumarais85.fr">www.lespeintresdumarais85.fr</a>
<b>Les Tréteaux Soullandais</b>	M. RICHARD Jean-Marc	32 ter rue des Ormes	02 51 49 32 97	lestreteauxsoullandais85@gmail.com
<b>Soullans Animation Tourisme</b>	M. CROCHET Bernard	94 route de Challans	06 68 84 32 12	sat.soullans@orange.fr <a href="http://www.soullansanimationtourisme.fr">www.soullansanimationtourisme.fr</a>
<b>Soullans cadrement</b>	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18 rue de Nantes	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73	yvette.garel@sfr.fr
<b>Soullans pour le plaisir</b>	M. SAINTOT Gilles	174 route de Saint Gilles	06 20 83 25 52	soullanspourleplaisir@orange.fr
<b>Vocalise</b>	Mme LE TOUCHE Chantal	5 chemin du Bois Ménard	02 51 35 68 62	vocalise85@gmail.com <a href="http://www.vocalise85.com">www.vocalise85.com</a>
<b>Zam-Trad</b>	M. MOINARD Luc	2 rue de la Rive	06 79 27 33 74	zamtrad@laposte.net

**Social - Solidarité - 3<sup>e</sup> Age**

<b>A.D.M.R. Soullans - Le Perrier</b>	Mme MERCERON Marie-Laure	25 rue des Aulnes	02 28 10 34 13	saad.soullans.leperrier@admr85.org www.admr85.org
<b>Alcool Assistance</b>	La Croix d'Or Challans		02 51 35 11 27 06 45 10 83 69	jojo.louerat@orange.fr www.alcoolassistance.net
<b>Amicale des donateurs de sang</b>	M. BAUD Bernard		02 51 68 35 89	dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire
<b>Les p'tites grenouilles</b>	Mme BULTEAU Sylvie	5 impasse de Heurtevent		lesptitesgrenouilles85300@gmail.com
<b>Club de l'amitié Soullandaise</b>	M. COSSAIS Christian	13 rue des Ormes	02 28 10 97 61	clubamitiesoullandaise@hotmail.com
<b>Secours catholique</b>	Mme MIGNE Aliette	94 route de la Gare	02 51 35 20 53	

**Associations scolaires et extrascolaires**

<b>Amicale de l'école publique</b>	Mme ROCHER Anaïs	14 rue de l'École		aepsoullans@gmail.com Facebook : Amicale de l'Ecole Publique Soullans
<b>A.P.E.L.</b>	Mme LE ROLLAND Faustine	11 rue du Chai	06 17 99 65 90	appelroseaux@yahoo.com
<b>O.G.E.C.</b>	M. AUMON Arnaud	19 Rue du Marais Breton	02 51 93 14 13	arno.aumon@gmail.com Soullans-lesroseaux.fr

**Associations sportives**

<b>Basket - Hirondelles Soullandaises</b>	Mme ROUXEL Myriam	2 route du Soullandeu	02 51 39 70 63	hirondellesbasket@hotmail.fr club.quomodo.com/soullansbasketclub
<b>Danse à deux</b>	M. QUILLIEN Michel	26 chemin du Moulin Neuf	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11	danseadeux.soullans@gmail.com
<b>Danses 2000</b>	Mme PENISSON Géraldine	26 rue de la Pierre Bleue Le Fenouiller	06 21 39 26 97	associationdanses2000@gmail.com
<b>Football - Hirondelles Soullandaises</b>	M. BLANDINEAU Stéphane	18A rue des Ormes	06 42 17 62 67	stephane-blandineau@bbox.fr hirondelles-soullandaise-foot.footeo.com
<b>Gymnastique Soullandaise</b>	Mme PAGEAU Dominique	291 route du Soullandeu	06 15 58 36 74	gym.soullans@orange.fr
<b>Pétanque Soullandaise</b>	M. SAINT-MAXENT Roland	24 chemin de la Braconne	02 51 58 89 69 06 82 33 06 37	petanque.soullandaise85@orange.fr saint-maxent.roland@orange.fr http://petanquesoullandaise.fr
<b>Tennis Club Soullandais</b>	M. ROBERT Charlie	22 rue du Château d'eau	06 24 38 78 01	chadel.tomeli@free.fr tennisclubsoullans@gmail.com

**Divers**

<b>A.C.P.G. - C.A.T.M.</b>	M. CHEVRIER Nicolas	70 route du Perrier	09 50 65 79 83 06 85 57 92 90	chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr
<b>Amicale de pêche Soullandaise</b>	M. GUYON Bernard	69 route des Sables	06 18 64 24 33	pecheursoullandais@gmail.com
<b>Société chasse «La maraîchine»</b>	M. NAULLEAU Fabrice	39 Route de Soullans LE PERRIER	07 40 44 08 61	fabrice.naulleau@gmail.com
<b>Société chasse «La biche Soullandaise»</b>	M. MARCOURT Pascal	1 impasse des Vignerons	06 25 33 08 95	pascal.marcourt@wanadoo.fr
<b>Société chasse « L'amicale paysanne »</b>	M. PONTOIZEAU Denis	28 rue des Tilleuls	06 03 68 94 61	pontoizeau.denis@gmail.com
<b>Syndicat des Marais</b>	M. GUYON Jean-Claude	172 route de Challans	06 07 81 85 78	jcguyon85@gmail.com



*La Gymnastique soullandaise*



*Montée des DF3 en DF2 - Basket*



*Le Tennis club soullandais.*



*Finalistes du tournoi U13 - Foot*



*Classique 92 - Danses 200*

